

L'ÉLECTEUR

JOURNAL DU SOIR

PLAMONDON & Cie. Editeurs-Propriétaires.

BUREAUX: 34, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-chef.

QUEBEC, 17 NOVEMBRE 1885

Deuil national

Les membres de la société St Jean Baptiste de cette ville appartenant aux divers partis politiques, ont décidé à l'unanimité de considérer la mort de Riel comme un deuil national.

Sur proposition de M. L. P. Pelletier, président du Club Cartier, appuyé par M. Amédée Robitaille, avocat, la résolution suivante fut adoptée :

« Qu'en signe de deuil national, le drapeau de la société St-Jean-Baptiste soit placé à mi-mât, entouré de crêpe, à la résidence de M. le président de la société St-Jean-Baptiste pendant huit jours, à l'occasion de l'exécution de Louis Riel. »

L'Électeur s'associe de tout cœur à cette démarche patriotique et portera lui aussi le deuil pendant huit jours.

Au Père André

M. Lemieux a payé hier soir un juste tribut de reconnaissance au père André, le vénérable missionnaire du Nord-Ouest, l'ami fidèle et constant du regretté Louis Riel.

Nous nous faisons l'écho de ces nobles et patriotiques sentiments.

Oui, merci au Père André, au nom de toute la famille canadienne-française pour ses efforts généreux et constants en faveur de la cause nationale au Nord-Ouest, pour le dévouement avec lequel il a assisté jusqu'au dernier moment l'infortuné chef Métis. Son nom sera désormais cher aux Canadiens-Français qui lui conserveront éternellement une place dans leur souvenir.

Nouveaux partis politiques

Comme l'un des organes du parti libéral, nous applaudissons aux remarques patriotiques que la Presse, journal conservateur, publiait hier, en tête de ses colonnes :

« Riel, dit la Presse, n'expie pas seulement le crime d'avoir réclamé les droits de ses compatriotes ; il expie surtout et avant tout le crime d'appartenir à notre race. »

L'exécution de Riel brise tous les liens de parti qui avaient pu se former dans le passé.

Désormais il n'y a plus ni conservateurs, ni libéraux, ni castors.

Il n'y a que des PATRIOTES ET DES TRAITRES.

LE PARTI NATIONAL ET LE PARTI DE LA CORDE. »

La revanche

Voilà le mot de la situation ! Qui, la revanche !

Que ce soit pour aujourd'hui, pour demain et pour toujours le mot gravé en lettres de sang dans le cœur de tout Canadien-Français.

Non pas une revanche de communaux et de radicaux ; mais la revanche d'un peuple ami du bon ordre, fier et jaloux de ses droits et de ses privilèges.

Dés aujourd'hui, compatriotes, il faut commencer notre œuvre, organiser par toute la province un concert de protestations énergiques.

Il faut pousser nos députés à agir ou à se démettre.

L'Électeur ne sera pas le dernier dans ce mouvement patriotique.

Club libéral

Réunion du Club Libéral ce soir à 8 heures aux bureaux de l'Électeur. Tous les membres sont priés d'y assister.

Par ordre

T. AYLWIN,
U. BARTHE,
Secrétaire.

À nos compatriotes Irlandais

Nous avons remarqué avec plaisir hier soir que nos compatriotes irlandais s'étaient rendus en foule à l'assemblée de la place Jacques-Cartier.

Leur empressement à se joindre à cette manifestation, les acclamations dont ils ont couvert les paroles si sympathiques à l'adresse des Canadiens-Français, tombées de la bouche de leur orateur M. M. A. Hearn, C. R., seclent une union qui aurait dû exister depuis longtemps entre gens pratiquant la même religion.

Ce sera là un appoint important dans les luttes que nous allons avoir à soutenir contre l'orangisme.

Nos remerciements à nos compatriotes irlandais catholiques pour leur démarche si sympathique et si importante.

Un indignation meeting sans précédent

PLUS DE 15,000 CITOYENS REUNIS PLACE JACQUES-CARTIER

ELOQUENTS DISCOURS CREAT UNE EMOTION GENERALE

LE SANG DE RIEL JETE A LA FACE DES TRAITRES

LES NOMS DES MINISTRES PREVARICATEURS COUVERTS DE HUEES

SIR JOHN, SIR ADOLPHE ET SIR HECTOR BRULES EN EFFIGIE

Jamais encore, croyons-nous, Québec n'a donné le spectacle d'une pareille unanimité.

L'indignation qui s'était enflammée de tous les côtés à la sanglante nouvelle du meurtre de Riel demandait à se faire jour. Comprimes, elle se fit inévitablement fait jour brutalement par des actes regrettables. Hier, toute la journée, l'atmosphère québécoise vibrait d'émotion et de colère ; ça et là, on parlait de la possibilité d'une attaque populaire contre les résidences des traitres et les imprimeries de certains journaux qui insultent aux plus chers sentiments de notre population en affectant l'indifférence sur le sort de Riel.

Il fallait ouvrir une issue à cette effervescence. De là l'idée de réunir les citoyens de Québec et de St-Sauveur dans une assemblée publique où le sentiment universel pût se manifester librement.

Aussi, hier soir, longtemps avant l'heure fixée, une foule compacte, attristée mais paisible, était-elle déjà massée aux abords de la halle Jacques-Cartier, sur cette vaste place qui s'étend de la rue de la Couronne à la rue Notre-Dame des Anges.

On peut dire que toute la population masculine au dessus de vingt ans, est à-dire tous ceux qui d'après la nouvelle loi ont droit de vote, étaient là. Il y avait, de l'aveu de tous, plus de 15,000 électeurs.

Tous ont protesté avec une telle énergie contre le meurtre d'hier matin, que leurs acclamations se faisaient entendre distinctement aux autres extrémités de la ville, jusque sur la Terrasse Dufferin.

Assemblée remarquable, du reste, par le bon ordre qui y a régné du commencement à la fin. La foule resta là, immobile, écoutant avec une émotion visible les discours qui se succédèrent rapidement. Les voix, empruntant une nouvelle éloquence à l'émotion du moment, vibraient, sonores, dans l'atmosphère calme, voilée d'un rideau de nuages, d'une belle soirée d'automne.

Les discours venaient à peine de commencer lorsqu'une poussée générale se produisit du côté de la halle. De loin on entendait le chant de la *Marseillaise* qui s'approchait : c'était un fort groupe de jeunes patriotes de Lévis auxquels s'étaient joints des universitaires, qui s'avancèrent drapeau tricolore en tête. On alla au-devant d'eux et on les félicita.

Un autre incident de l'assemblée, a été l'exécution en effigie de deux des ministres fédéraux : Sir John et Caron, les bourreaux ! ainsi que le disaient les grands transparents qu'on vit s'allumer tout à coup sur un point de la vaste place publique, pendant qu'un orateur parlait, aux acclamations de la foule.

La vue de ces deux noms exécrés, maudits, fut comme une provocation ; des cris de mort s'élevèrent de partout, et alors, parurent des échafauds portatifs traînés par des chevaux, puis des mannequins admirablement réussis, représentant Sir John et Sir Adolphe, ce dernier superbement enlignés à la militaire, un immense monocle à l'œil, un regalia d'orangiste lui ceignant la taille, et une ridicule médaille de fer blanc sonnait la ferraille sur son plastron.

Les huées qui couvrirent ces deux hommes de paille avaient quelque chose d'effrayant, lorsqu'on promena les échafauds parmi la foule dans tous les sens, afin de lui faire voir les deux fanèches hissés au bout de la corde.

Cependant, l'assemblée était tellement immense que cet incident interrompit à peine les discours qui se prononçaient sur la galerie du restaurant Chamberland en arrière de la Halle.

Nous allons tâcher de donner la note saisissante de chacune de ces harangues improvisées, à chaque phrase interrompues par les applaudissements.

Le Dr De St George, député de Portneuf, ouvrit l'assemblée par une improvisation très émue, s'inspirant de la fin héroïque de Riel, le martyr métis.

L'hon. C. A. P. Pelletier, sénateur, fait le lamentable récit des tortures morales et physiques infligées à Riel de puis sa reddition jusqu'à ses derniers moments ; il nous montre cet homme sublime traînant son boulet dans la prison de Régina, puis montant au ciel par l'échafaud. Le roi nègre Cettwayo, après avoir tué tant de soldats à l'Angleterre, fut traité avec les plus grands égards, ici, un être civilisé qui s'est dévoué pour ses compatriotes est jeté en prison, et dans les derniers jours qui doivent précéder son exécution, on ne lui permet pas de voir son confesseur. Ce n'est pas ici une agitation politique, mais un mouvement d'indignation nationale contre les ministres qui ont cédé au fanatisme. (Les traitres ! les traitres ! interrompit la foule.)

L'exécution de ce matin est un meurtre horrible, et toutes les prières, dans toutes les familles catholiques, s'élevèrent vers le ciel comme autant de protestations. On n'oubliera jamais la date funèbre du 16 novembre, trois des morts ! M. Pelletier termina en suppliant la foule de rester calme, digne, de ne pas donner prise à nos ennemis par des actes regrettables, et de ne pas confirmer les rumeurs sinistres qui ont couru toute la journée.

P. B. Casgrain, député de l'Islet, rappelle que Sir John est la cause des tragiques événements qui ont ensanglanté le Nord-Ouest, et qu'il a mis le comble à la mesure de ses crimes politiques en signant l'arrêt de mort de Riel. M. Casgrain a terminé par une éloquente allusion à l'admirable testament de ce martyr qui n'avait que son cœur et qui déjà depuis longtemps l'avait donné à sa patrie.

M. Mat'ew Hearn, avocat, a prononcé dans sa langue harmonieuse et dans les termes les plus relevés, l'éloge du héros du jour. Il n'y a ici, dit-il, qu'une voix qui crie au ciel pour demander la réparation de ce crime abominable.

M. J. A. Martin, avocat—Je romps avec mon parti, avec le parti de Sir John esclave d'une poignée d'orangistes. Quant à celui qu'on appelle dérisoirement Sir A. P., une plaque d'or anglaise lui a changé le cœur. Le vin qui l'a bu à Winnipeg était mêlé de sang humain qui rejaillira sur lui.

L'hon. P. Garneau, député du comté de Québec, vient aussi protester au nom des conservateurs de Québec contre le crime politique qui vient de s'accomplir. Il parle avec une grande indépendance.

M. F. X. Lemieux reçoit une ovation. La folie de Riel, dit-il, n'était qu'un excès d'amour pour sa patrie. L'échafaud ne souille pas ses victimes quand ce sont de grands patriotes comme lui. En 1837, la mort des patriotes a jeté une semence de liberté ; aujourd'hui je crains que ce ne soit une semence de haine et de vengeance inoubliables. Riel s'est constitué prisonnier pour sauver les femmes et les enfants qui aujourd'hui et toujours prieront et pleureront pour lui. Riel est mort pauvre, seul, dans le poste militaire de Régina, où il n'y avait pas de cloches pour sonner son glas, mais ce soir deux millions de catholiques prieront Dieu pour lui, qui est mort loin des siens, et qui n'a pas même eu la suprême consolation de voir sa femme mêler ses larmes aux siennes. Il faut montrer aux tyrans que le temps de la rétribution est arrivé. M. Lemieux lit à l'assistance émue une lettre de son héroïque client, qu'il compare à Chénier et à DeLormier.

M. L. P. Pelletier, président du club Cartier—J'ai jusqu'à présent appartenu au parti conservateur, mais je veux aujourd'hui flétrir ce qui mérite d'être flétri. Cette assemblée ressemble à un triomphe ; mais non, ce sont des funérailles, c'est le tombeau politique de Sir John qui s'ouvre. La conduite de Sir John me fait regretter d'avoir soutenu ce vieux fanatique ; moi conservateur, je vous le dénonce comme un misérable orangiste. Les mannequins que je vois ici sont bien choisis : à côté du vieux orangiste, je vois le plus servile de ses valets, un homme qui n'a jamais su que faire des courbettes et servir de marchepied à Sir John. Ses jours sont comptés, à lui aussi, il est allé boire son dernier verre de champagne politique sous l'échafaud de Riel.

Des voix—Nommez-le ! nommez-le !
M. Pelletier—Vous voulez son nom ? Eh bien, avant d'avoir fait massacrer les Métis, il s'appelait Adolphe Caron, maintenant qu'il a bu du sang français, il s'appelle Sir Adolphe. Sur sa poitrine, la médaille qu'il porte est le signe de la lâcheté et de la trahison. Il faut que les Canadiens-français et les Irlandais se donnent la main ; il faut une transformation des partis politiques.

M. J. E. Bedard, avocat—Je vois avec plaisir qu'on vient de pendre en effigie celui qui m'a volé en 1882 le mandat du comté de Québec. Le mannequin de ce mannequin politique est là, devant nous, et la réprobation générale dont il est l'objet est bien propre à consoler les patriotes aujourd'hui dans le deuil.

M. Charles Langelier, avocat—J'ai vu souvent St Roch manifester ses sentiments avec enthousiasme ; c'est la première fois que je viens ici m'associer à ces braves citoyens pour pleurer sur la tombe d'un patriote, d'un homme avec lequel est tombée l'influence française à Ottawa. Mort ce matin à Régina, il est ce soir à Québec. Il a été victime d'un fanatique qui en frappant les Métis a voulu frapper les Français, victime des promesses fallacieuses d'un autre traitre, Middleton. Quelle justice attende d'un gouvernement qui a pour tête Sir John et pour queue Sir A. P. Caron ! (Huées.) En France, les partis politiques s'effacent quand la patrie est en danger ; imitons cet exemple. Les Irlandais ont eu leur Robert Emmet, les Canadiens leur Chénier et leur DeLormier ; les Métis ont leur Riel. Les Irlandais ont eu leur Robert Emmet, les Canadiens leur Chénier et leur DeLormier ; les Métis ont leur Riel. Les Irlandais ont eu leur Robert Emmet, les Canadiens leur Chénier et leur DeLormier ; les Métis ont leur Riel. Les Irlandais ont eu leur Robert Emmet, les Canadiens leur Chénier et leur DeLormier ; les Métis ont leur Riel.

L'assemblée a ensuite adopté les résolutions suivantes, couvrant chaque paragraphe d'acclamations qui retentissaient au loin dans la nuit :

Que l'exécution de Louis Riel pour offense politique dans les circonstances

présentes vu les événements qui ont provoqué la révolte des métis, vu les nombreux sursis qui ont été accordés et son état mental, vu surtout la recommandation du jury à la clémence de la couronne, est un acte d'inhumanité et de cruauté, dont nous sujets britanniques ne voulons pas assumer la responsabilité ;

Qu'il est maintenant constant chez les peuples civilisés que la peine capitale n'est plus infligée pour offenses politiques ;

Que la question de l'exécution de Louis Riel, ne concerne pas seulement les Canadiens Français, mais qu'elle intéresse au même degré tous les sujets britanniques, à quelque croyance et origine qu'ils appartiennent, qui ne veulent pas que le drapeau de l'empire Britannique soit souillé par des actes propres à soulever la réprobation des peuples civilisés ;

Que l'orangisme est le plus redoutable ennemi des institutions britanniques parce qu'il tend à soulever les unes contre les autres les diverses races qui vivent à l'ombre du drapeau anglais ; et que notre devoir est de le combattre par tous les moyens légaux et constitutionnels en notre pouvoir ;

Que la conduite de Sir John A. Macdonald en cédant à l'orangisme plutôt qu'àux notions de justice qui ont cours chez les nations civilisées s'est rendu indigne de présider au gouvernement du pays ;

Que cette assemblée réprovoque de toute son énergie la conduite de Sir A. P. Caron qui, en assistant au banquet de Winnipeg, a forfait à l'honneur national et démenti de la confiance de ses compatriotes et de ses concitoyens.

Plusieurs autres orateurs, appelés à grands cris, ont ensuite porté la parole dans l'ordre suivant : M. Jos. Archer junior, M. G. M. DeChènes, M. Ernest Pacaud, M. Arthur Delisle.

Répondant à un éloquent appel de l'un de ces orateurs, les 15,000 électeurs ont là, devant l'image de l'échafaud de Riel, sur les mannequins ridicules qui rôtiissaient dans de grands brasiers allumés au sein de l'assemblée, prononcé à haute voix le serment de tirer vengeance du crime de Régina, aux élections prochaines.

Ce serment, répercuté par les échos, avait quelque chose de grandiose qui remuait les cœurs.

Puisse-t-il retentir par tout le pays !

Lorsque l'hon. M. Pelletier vint clore l'assemblée et la féliciter de son attitude à la fois paisible et énergique, d'immenses hourras et des cris de *Vive Riel* s'élevèrent, des feux de bengale allumèrent, alternant avec les reflets englands des brasiers où des jeunes gens brulaient, la tête en bas, les mannequins mutilés des trois Sirs, John, Adolphe et Hector.

L'assemblée se dispersa paisiblement.

Un groupe de jeunes patriotes seul alla reconduire au bateau le contingent de Lévis, en chantant la *Marseillaise* comme les fils de la Liberté en 1837, et en criant *Vive Riel*. Sous les fenêtres des résidences de Sir Adolphe et de Sir Hector, rue St-Louis, les chants et les huées redoublèrent. Au passage, le groupe, qui portait en tête un transparent ayant pour inscription : *Les yeux sur eux ! Sir John et Caron !* salua le bureau de l'Électeur de trois puissants hourras.

Le mot général est qu'après une pareille démonstration, Sir Adolphe et Sir Hector, le premier surtout, ne pourront de sitôt remettre les pieds à Québec.

L'infortune Riel

SES DERNIERS MOMENTS

DETAILS COMPLETS DE SON EXECUTION

Régina, 16.—Riel a passé les dernières heures de sa vie en la seule compagnie de son directeur spirituel. Ce dernier a récité pour lui les prières des

morts dans la première partie de la nuit. Riel alla ensuite se coucher et dormit paisiblement. Il se leva de bonne heure ce matin et se mit en dévotion.

Régina, 16—Des précautions extraordinaires avaient été prises pour empêcher que Riel pût s'échapper ou qu'on fit une attaque contre la prison et que des personnes qui n'avaient pas droit d'y être pussent s'y introduire.

A un mille de la prison, des policiers à cheval arrêtaient tout le monde, et avant de les laisser arriver plus près, elles exigeaient que ces personnes leur exhibassent des permis par écrit.

D'autres gardes avaient été placés plus près de la prison et elles observaient les mêmes mesures de précautions que les hommes de police.

Régina, 16—A 8 heures les personnes chargées de l'exécution se rendirent à la chambre de Riel. Elles le trouvèrent à genoux près de la porte conduisant à l'échafaud. Il était avec les révérends-pères André et McWilliam, qui récitaient les prières des mourants.

A 8.05 heures, le révérend père André administra les derniers sacrements à Riel. Ce dernier répondait aux prières des agonisants. Il était pâle, mais ferme. Il était vêtu d'un surtout noir, de pantalon brun et il portait des mocassins.

A 8.12 heures, Riel se leva et le bourreau lui lia les bras derrière le dos. Le député shérif Gibson surveilla l'opération. Riel récitait des prières en français. Les révérends pères étaient en face du condamné.

Il marcha d'un pas ferme vers l'échafaud. Il répétait l'invocation suivante: C'est en Dieu que je mets toutes mes espérances.

Il marchait la tête haute, le pas ferme. Il ne montra pas le plus faible indice de crainte. Riel pria toujours avec ferveur. Un demi-sourire était peint sur sa figure. Il descendit les quelques marches de l'échafaud et alla se placer sur la trappe. Il avait la figure tournée vers le nord.

Les révérends pères André et McWilliam continuèrent à prier.

Riel dit alors en anglais: "Je demande le pardon de tous et je pardonne à tous mes ennemis." Il fit ensuite une courte prière en français.

Le bourreau prit alors place sur la trappe de l'échafaud et rabattit le bonnet sur la figure du condamné.

Les deux pères tenaient des cierges allumés et répétaient les prières des mourants.

A 8.28 heures précises, la trappe tomba. La corde fut violemment secouée, elle oscilla de l'arrière à l'avant. La longueur de cette corde était de 8 pieds. Au premier choc le corps de Riel tomba droit, puis les genoux s'élevèrent trois ou quatre fois et le corps reprit sa position première. Du moment où la trappe tomba à celui où le corps de Riel cessa d'osciller, il s'est écoulé deux minutes.

Régina, 16—Au dernier moment, Riel a manifesté l'intention de parler mais le révérend Père André lui a rappelé sa promesse de ne pas prononcer de discours.

L'agitation à Québec

On se fait difficilement une idée de l'état de surexcitation dans lequel la triste nouvelle de l'exécution de Louis Riel a plongé la ville tout entière.

Les affaires étaient pour ainsi dire suspendues; des groupes nombreux s'attroupaient au coin des rues pour échanger les sentiments d'indignation qui bouillonnaient dans tous les cœurs. Jusqu'à la dernière minute, les conservateurs honnêtes s'étaient fait illusion; ils n'avaient jamais cru à la possibilité d'une exécution; leur consternation n'en était que plus grande et ils n'avaient pas d'expressions assez fortes pour vouer aux gémonies Sir John et ses acolytes les ministres français, traités à leur sang.

Le deuil et la tristesse se manifestaient sur toutes les figures.

En plus d'un endroit, des drapeaux flottaient à mi-mât. Mentionnons avec éloges la librairie Vincent, rue du faubourg St Jean, qui avait déployé un grand drapeau français tout garni de crêpe; la résidence de M. le notaire G. T. Tremblay, le bureau du Canadien, la résidence de M. Lafrance, trésorier de la cité, sur lesquels flottaient des drapeaux à mi-mât; la maison A. T. Constaantin & Cie, rue St Jean, où l'étalage disparaissait sous des banderoles de crêpe.

Dans l'après-midi, cent cinquante jeunes gens, recrutés en grande partie parmi les universitaires, parcoururent les principales rues de la Haute-Ville en chantant la Marseillaise et Nous pendro s John A. e. en criant: Vive Riel! sous les serres de Sir Hector

et de M. Caron. Ils s'arrêtèrent sur la place de la Halle Montcalm, et là plusieurs d'entre eux prononcèrent des discours chaleureux, entre autres une couple d'universitaires et M. Amédée Robitaille, avocat.

A l'heure de la vente des journaux, ce fut comme une véritable émeute aux bureaux de l'Electeur et de l'Événement. On s'arrachait les journaux à mesure qu'ils sortaient des presses. Le tirage ordinaire dût être plus que doublé et les presses marchèrent tard dans la soirée.

On dit que quelques dégâts d'assez peu d'importance ont été faits hier soir au bureau du Chronicle: on a arraché le tableau noir fixé à la porte et brisé quelques carreaux de vitre.

Nous regrettons ces choses, mais il ne faudrait pas les attribuer à l'assemblée de la place Jacques-Cartier, qui s'était alors dispersée depuis longtemps.

Il n'y a pas du reste à s'étonner ou à se méfier de ces actes de violence, plus que provoqués par les insolences et le mépris du Chronicle pour notre race. Ce n'est peut être pas tant la faute de son propriétaire que de son reporter M. Chambers, qui plus d'une fois a provoqué l'indignation des Canadiens-Français par ses rapports fantaisistes de manifestations de St Roch ou de St Sauveur.

On se rappelle qu'il n'y a pas longtemps, 5,000 citoyens de St Roch et de St Sauveur se réunissaient pour entendre un chef de parti, l'hon. M. Laurier. Le Chronicle leur manifesta son mépris en ne soufflant pas mot de cette assemblée. Ce matin encore, il publie un rapport fantaisiste de l'assemblée d'hier, réduisant à 5,000 une assemblée de plus de 15,000 personnes et montrant son ignorance en faisant parler des gens qui n'y étaient même pas.

L'agitation à Montreal

S'il faut en juger par les dépêches, l'excitation à Montreal aurait encore dépassé celle qui s'est produite dans notre bonne ville de Québec.

Le mécontentement semble s'être porté au paroxysme de la rage.

On ne voyait par toute la ville que des drapeaux à mi-mât, couverts de crêpe. Les principaux établissements français étaient fermés, les affaires suspendues, et partout des groupes animés discutaient la situation.

Il n'y avait plus de conservateurs ni de libéraux; c'étaient tous des patriotes maudissant les bourreaux de Riel, Sir John et les renégats Canadiens-français qui l'ont aidé.

Un fait qui honore tout particulièrement la ville de Montreal, c'est que le Conseil-Ville a décidé à l'unanimité de ses trente membres, de ne pas siéger, par respect pour le deuil national et en signe de protestation contre le meurtre commis le matin.

Dans l'après-midi, une procession de cinq cents étudiants a parcouru les principales rues de la ville, drapeaux français en tête et chantant la Marseillaise, puis s'est rendue sur le Champ de Mars où plusieurs discours furent prononcés, les orateurs se servant des canons en guise de tribunes.

Dans la soirée, plus de 10,000 personnes se réunissaient sur le square Dominion, où l'ignoble traître Caron fut brûlé en effigie.

On se rendit ensuite rue Lagache-tière où l'effigie du colonel Ouimet fut pendue à un arbre et brûlée en face de sa résidence. Puis la foule se porta au Champ de Mars où l'on brûla l'effigie de M. Chapleau.

Là un constable s'élança pour arracher le mannequin et tira un revolver, mais il reçut en échange un coup de feu qui le blessa, pas assez grièvement pour l'empêcher de retraiter à pleines jambes.

La procession parcourut plusieurs des rues de la ville avec plusieurs transparents portant plusieurs inscriptions. Plusieurs discours furent prononcés en face de l'Hôtel de-Ville, entre autres par l'hon. M. Mercier, l'hon. M. Beau-bien, M. Bergeron, M. P., etc. On mit fin à la démonstration en allant brûler Sir John en effigie sur les degrés même de la statue de la Reine Victoria.

Le colonel Ouimet a demandé au maître Baugrand une escouade de police pour entourer sa maison.

A Lachine un service solennel a été chanté et le curé a déclaré en chaire que l'exécution de Riel était le triomphe de l'orangisme contre le catholicisme et l'a qualifié d'assassinat.

Dernière heure

On dit que le constable blessé hier soir à Montréal, a succombé à ses blessures.

LETTRE DE RIEL A SON AVOCAT

Pris in de Régina, 4 novembre 1885.

M. François Xavier Lemieux.

Bien cher ami et dévoué défenseur,

En recevant votre lettre, je prends du papier pour vous répondre. Je vous remercie de toutes vos démarches, de tout ce que vous faites pour moi. Je remercie mes amis autant que je peux. Que Dieu leur rende à tous, à vous, à chacun de nos bons avocats, à votre famille, à chacun de vos petits enfants, le centuple de l'intérêt que vous me portez tous ensemble. Surtout, que dans l'autre monde votre récompense soit belle.

J'ai reçu de tristes nouvelles de ma famille; le 21, ma chère femme a mis au jour un enfant qui n'a vécu que deux ou trois heures. Elle-même a été en danger, paraît-il, pendant quelques jours. Mais hier j'ai reçu une lettre du 23, même date que la vôtre. Et l'an m'apprend qu'elle est mieux, que mes chers petits enfants sont gais et joyeux.

Ce qui me reconsole de la mort de mon tout petit (que je n'ai pu embrasser), c'est qu'il a eu le temps d'être ondoyé.

Cher monsieur et ami, les appels ne m'ont jamais inspiré grand confiance: parce qu'il eut fallu à l'Angleterre renverser tout son système d'administration de la justice dans le Manitoba et surtout dans le Nord-Ouest. Entendre l'appel, c'eût été condamner ce qu'Ot-tawa a fait depuis quinze ans et condamner les approbations que l'Angle-terre lui a données en tout, dans tout le système judiciaire de ce territoire. Le bon Père André vient me voir assidu-ment. Hier, il est venu me dire la messe. J'ai eu le bonheur de communier. La communion me soutient.

Vous avez la bonté de dire que je rive mon nom éternellement à l'histoire. C'est bon, pourvu que ma gloire soit édi-ficante. Ce à quoi je travaille surtout, c'est à poser les principes de l'équité dans le gouvernement de mon pays na-tal et, par la grâce du Bon Dieu, à rive-r mon âme éternellement au Sacré-Cœur de Jésus; en autant qu'un pau-vre cœur comme le mien peut être assez intimement lié au Saint-Cœur du Sau-veur pour dire qu'il lui est rivé.

Vous paraissez étonné de ce que je suis calme. Vous devriez bien être éton-né plutôt de ce que je ne le suis pas plus. Car l'archevêque Bourget de son vivant m'a dit: Tenez-vous prêt à tout événement en vous conservant dans un calme inaltérable. Je vous bénis. Le saint évêque a prié pour moi. Or j'ai confiance que ses prières en ma faveur ont été exaucées, et que je suis à l'ombre de sa bénédiction.

Ce matin, de bonne heure, l'un des plus beaux anges de Dieu m'a appar-u, m'a dit: "Votre mort est reprise. Il y a dix avocats..." Et en entendant ces paroles, j'ai éprouvé une grande consolation. Cet homme est un des anges-gardiens de la droiture parmi les hom-mes. La merci le porte sur ses ailes. C'est un des messagers de la clémence de Dieu la plus grande. Et j'ai vu que l'ange était carrément en faveur de ma cause. Je pense qu'il m'a été envoyé à cause des efforts que je fais pour ne pas me distraire de ce qui me paraît juste.

Vous autres qui voyez tout ce qui se passe, tout ce qui se dit, tout ce qui se fait, vous pourriez voir aujourd'hui 4 novembre si il arrive quelque événement propre à justifier ces paroles: "Votre mort est reprise. Il y a dix avocats..."

Cher monsieur et ami, la Providence toute bonne m'a mis en rapport avec vous. Vous m'avez tendu la main, monsieur Fitzpatrick et vous, dans le temps du besoin pressant. Soyez en béni. Il ne vous a guère été possible de plaider ma cause devant la cour de Régina, mais votre dévouement a fait de grands efforts et des luttes que a main de Dieu a déjà mis dans la balance des bonnes œuvres. Celui qui ne laisse pas perdre les verres d'eau ne laissera pas perdre tant de générosité. Que votre dame reçoive mes humbles res-pects et mes remerciements pour les prières qui s'élevaient du cœur de ses pe-tits enfants en ma faveur. Car si vos petits enfants prient pour moi, il ne m'est pas permis de douter que j'en suis pour beaucoup redevable à mada-me Lemieux.

Mes compliments, mes remerciements au Dr Fiset. J'aurais aimé savoir s'il a reçu la pièce de poésie que je lui ai envoyée au commencement du mois d'août.

Quoiqu'il arrive, j'espère que vous ne vous laisserez pas ennuier par les reproches malveillants. Les échecs ne m'étonnent pas: c'est contre les échecs que je travaille depuis 15 ans; c'est malgré les échecs que je suis resté fidèle à mes amis. Et moi qui prie Dieu pour mes ennemis, comment voulez-vous que je ne vous tiennne pas dans l'étage le plus élevé de mon estime?

Tout à vous, LOUIS "DAVID" RIEL.

ACTUALITES

Seulement onze décès varioliques à Montréal avant hier.

Dit la Patrie: "Une malhonnêteté de la Minerve. Dans la dépêche intitulée RIEL, la Minerve dit;

"Winnipeg, 15—M. Sherwood, chef de la police libérale, est arrivé ici ce matin et a continué sa route vers Régina en train spécial. On dit qu'il est porteur de documents officiels venant du gouverneur-général et contenant que la loi ait son cours."

Voici voyez de la tentative. Publiée par le: On a vu, éche dit: Chief Sherwood of the Dominion Police.

Dominion Police traduit par Police Libérale. Quelle bassesse!

L'hon. M. Coursol, M. P., est arrivé hier l'après-midi de Montréal en route pour St Thomas.

Quel qu'un qu'il a rencontré nous raconte qu'il est profondément affecté de la mort de Riel et bien désolé aussi du coup fatal porté au parti conservateur qu'il a servi avec tout de dévouement et de fidélité depuis plus d'un quart de siècle.

Dit la Presse:

"En dehors des journaux libéraux, la Patrie, l'Electeur, le Courrier de St Hyacinthe, le Franco-Canadien, l'Ere-Nouvelle, n'y a que le Canadien, l'Événement et la Presse—comme organes indépendants—l'Étendard et la Vérité—comme organes castors—qui aient constamment soutenu la cause de Riel, et qui, depuis le premier jour jusqu'au dernier, aient refusé de pactiser avec le servilisme."

De la Presse:

M. Coursol, M. P., disait hier: "Il n'y a plus désormais que deux partis: Le parti des INDEPENDANTS et celui des PENDANTS."

Ce matin M. J. B. Morissette, le populaire agent de la Glasgow & London, conduisait à l'autel Mlle Marie Zélia Labrecque, fille de M. Godfroy Labrecque de Beaumont.

La cérémonie a eu lieu à l'église du Bon Pasteur.

Petites manoeuvre

LES TRAITRES DANS L'OMBRE

Nous lisons dans la Presse, journal conservateur:

"On n'a pas d'idée de toutes les petites manoeuvres auxquelles nos ministres ont eu recours pour trouver des auxiliaires dans leur œuvre de trahison.

Voilà un échantillon de leurs menées que nous strouvons dans la Sentinelle de Trois-Rivières:

"Monsieur Landry, représentant le comté de Montmagny au fédéral, propriétaire de l'Asile de Beauport et écrivain du journal le Nouvelle, est passé ici, ces jours derniers, incognito.

"Il paraît qu'il était chargé d'une mission secrète de la part de son chef le ministre de la milice Sir Caron, auprès des rédacteurs du Journal des Trois-Rivières. Il a voulu faire partager à ces messieurs, les vues de Sir Caron qui désire faire pendre Riel. C'est encore au nom de la machine infernale appelée la discipline du parti qu'il a voulu faire prévaloir ses vues et celle de son chef.

"Le succès a été négatif si dame rumeur dit vrai."

C'est tout à fait digne de ses antécédents et il pourra aller de pair avec son discours au banquet de Winnipeg. Du reste, il a trouvé en M. Landry un acolyte. Ils sont dignes l'un de l'autre.

LE BANQUET CONSERVATEUR A WINNIPEG

Voici comment le Herald, journal conservateur, explique le succès du banquet conservateur à Winnipeg: "Un prisonnier politique, condamné à mort, gémait dans les prisons de Régina. L'exécution de la sentence est quelque

peu retardée. On a résolu de donner un banquet conservateur à Winnipeg. Les partisans du gouvernement, mécontents de ce qu'on ait accordé quelques jours de vie à Riel, refusent de se rendre au banquet. Un journal de Winnipeg pour assurer le succès de cette politique en ramenant les récalcitrants, annonce, en lettres majuscules, que deux des membres du cabinet, MM. White et Caron, seront présents au banquet pour déclarer d'une manière certaine que Riel serait pendu. Une foule considérable se rendit donc au banquet, qui fut considéré comme "un grand succès."

"Les ministres s'y rendirent et exécutèrent l'étrange corvée qui leur était imposée par le zèle des partisans. Sir Adolphe Caron, ministre de la milice, annonça qu'il n'avait aucune sympathie pour les traités et que la justice suivrait son cours. M. Thomas White roula Riel à l'exécration publique. On nous assure que ces expressions furent reçues avec de bruyantes manifestations de joie. Qui pourrait en douter? En regard à ces déclarations, le banquet est un grand succès. Le comité, au lieu d'être en déficit, n'a eu aucune difficulté à amarrer les deux bouts.

Voilà un emploi nouveau pour les membres du cabinet, et les instincts chevaleresques de notre âge et de notre race sont illustrés d'une manière aussi nouvelle que bizarre; les affaires d'état les plus solennelles peuvent être traitées de la même manière qu'en caucus de faubourg; et c'est au milieu de l'excitation tumultueuse des bouteilles de champagne que le gouvernement de notre pays rend des arrêts redoutables de vie et de mort. Cela peut être considéré par des partisans comme étant une action licite: cela peut paraître à leurs yeux comme étant l'idéal de l'homme d'état, mais nous croyons que des gens sérieux et sages qui le considèrent ainsi s'en vont rares et bien espacés et que la grande majorité des canadiens qui parleront de la moralité de ce spectacle exprimeront l'espoir, pour l'honneur de notre civilisation tant vantée, qu'il ne se renouvellera plus.

"En somme, le prisonnier de Régina avec ses membres enchaînés, son intelligence égarée, sa vie ne tenant qu'à un fil, est, selon nous, plus digne de respect et de sympathie que cette exhibition de partisans féroces de Winnipeg, que cette indigne prostitution des fonctions ministérielles. L'idée d'exploiter la sauvagerie des partisans pour forcer la main au gouvernement et assurer les dépenses d'un dîner, quand l'homme contre lequel ce mouvement est dirigé doit souffrir l'équivalent de l'agonie même, démontre une dépravation diabolique tellement inouïe qu'on ne saurait en trouver aucun précédent dans aucun pays civilisé."

GRACE POUR RIEL

L'Événement de jeudi dernier terminait un article par cette prière au gouvernement:

"Grâce pour Riel!" Avec la meilleure intention, le Rédacteur se trompait.

C'est "Grâce pour nous" qu'il fallait dire au pouvoir exécutif! Grâce pour cette jeune nation Canadienne dont l'exécution de Riel va ternir le por honneur!

Grâce pour ce Canada dont les peuples d'Europe commencent à apprendre le nom et à saluer les progrès—que vous allez soulever par votre politique de sauvages!

Grâce pour ce peuple naissant dont les éléments divers ne forment un ensemble harmonieux que par la pratique de l'esprit de charité, de tolérance et de miséricorde!

Grâce pour ce parti conservateur dont le génie depuis quarante ans, est à l'œuvre et a fini par tracer largement les bases d'un Empire sur cette terre américaine, grâce pour ce parti que le fanatisme d'un groupe de fauves a face humaine, triomphant et accepté, a démembrer, ruiner et flétrir à jamais!

Grâce pour nos annales constitutionnelles si pures dont le bourreau se prépare à écrire la dernière page avec le sang d'un homme et que l'Exécutif va clore par un épouvantable assassinat politique.

Grâce pour Riel !..... Evidemment, on s'est trompé sur le choix de la victime. C'est sur nous qu'il faut pleurer et gémir!

L'Écriture dit, à propos des Machabées:

"Defunctus adhuc loquitur." "Il y a des morts qui parlent encore."

Dans les temps de doute, d'anxiété et d'épreuve pour une nation, sur les hauts Signaux où la tempête est plus libre, où la foudre jette ses plus fortes flammes, la voix de ces morts s'élève et domine tous ces bruits et enseigne Malheur à qui n'obéit pas.

Il y en a en tous lieux des morts qui parlent. Nous avons les nôtres. Les morts tombés sur le champ de bataille de Ste-Foy et rénaiss...

ment après un siècle, dans la même tombe par leurs descendants, français et anglais, parlent et enseignent que toutes les races doivent fraterniser pour que la Patrie soit grande et prospère.

Les morts, comme Lount et Mathews dans Ontario, comme De Lorimier, Cardinal, Duquet et autres, dans la Province de Québec, tombant sur les échafauds de 1838, sous les coups d'une horde de fanatiques politiques, parlent et enseignent que la paix, l'ordre et le progrès ne peuvent exister sans la liberté et la justice.

Et pourtant, tous s'agitent à son nom dans le Dominion,—tous les esprits sont tendus vers lui et attendent, anxieux, la fin du drame que l'exécutif, avec une cruauté sans exemple, prolonge et suspend. Les orangistes brandissent la guenille qui leur tient lieu de drapeau, des ministres protestants, un jour d'actions de grâces publiques, entre deux exhortations et deux hoquets, le vouaient à la mort. Les ministres fédéraux tremblent pour leur portefeuille : l'existence même du parti conservateur, dans ses conditions actuelles, est en danger de s'éteindre, ou menace de se transformer. Il s'établit à son endroit un courant qui se compose de toutes les âmes généreuses et bonnes, de tous les hommes sans distinction d'origine et de croyance qui répudient les moyens violents du gouvernement et qui forment certainement la grande majorité du peuple de ce pays.

Le glas funebre

Entendez-vous là bas sonner le glas sinistre ? Savez-vous, Canadiens, qui là-bas va mourir ? C'est un frère tombant sous les coups d'un ministre. Ne pouvez-vous donc pas aller le secourir ?

Frères, inclinez-vous devant cette victime Du sombre fanatisme amenté contre vous ! Oh ! respectez-le bien, ce dévouement sublime. Riel de son pays mérite plus que nous.

Ton nom est immortel, ô glorieux martyr ; Ta mémoire à jamais demeurera sacrée. Ceux qui te font tomber, tu les feras pâlir, En mourant bravement pour ta patrie aimée.

Arrière, scélérats ! ministres canadiens, Qui n'avez que le nom d'une race d'élite, Nos fils vous flétriront vous nommant assassins, Et d'un vieil orangiste infâmes satellites !

Vous portez sur le front un stigmate sanglant : Traitez ! Pour satisfaire un intérêt sordide, Vous avez pu verser le sang d'un innocent. Cachez vos bras rougis ; arrière, fratricides !

L'histoire un jour dira que nous fûmes trahis Par des hommes sans cœur et sans patriotisme. Et par ses jugements vous serez bien punis, Vous qui vous inclinez devant le fanatisme !

ANNONCES NOUVELLES

Fourrures. — G. R. Beifew & Cie. Avis — Gravel & Giguère. Bureau local de Santé — Dr. Ed. Morin. Vente sans réserve. — J. W. Reid. A vendre. — J. W. Reid. "European Bazaar" — G. Seifert. Tapis et marchandises — Glover & Fry. A vendre ou à louer. — Jules Bouchard. A vendre. — N. Lepinay. Rendez-vous en foule. L'almanach du purgatoire. Certificat. — Gingras, Langlois & Cie. A. Dessaint, L. L. Avocat. Nouveautés en Bonneteries. — Mines Fisher & Shepherd. Sucreries et confiseries. — A. B. Dupuis.

NOUVELLES LOCALES

AUJOURD'HUI 17 NOVEMBRE. — S. Grégoire — Lever du soleil à 6 h. 57, coucher à 4 h. 3. TEMPS : ensoleillé, mais froid — Thermomètre 35°

ACCIDENT

Madame Déry de Stanfold s'est fracturé un pied ces jours-ci en voulant descendre de voiture.

Le médecin croit que cela ne sera pas dangereux, mais tout de même elle est obligée de garder la maison, et peut être pour plusieurs semaines.

UNE BONNE RENCONTRE

M. P. rencontre son ami favori ; le voyant tout pâle, tout crachant, il s'arrête et s'écrie.

— Hélas ! il est bien vrai que les bronchites, conservent la consommation. André lui dit : Que veux-tu que je fasse ?

— Emploie donc le Sirop To'u Senéga et gomme d'épinette.

A vendre dans toutes les pharmacies. Dépôt général chez Dr Ed. Morin & Cie, 314 rue St Jean et 3234 rue St Jean.

PATRIOTISME

M. le Rédacteur, En signe de deuil pour le malheureux Riel que le fanatisme orangiste a fait exécuter hier matin, le "Cercle Canadien Musical" qui devait donner une représentation dramatique et musicale, hier soir à la Salle Jacques-Cartier, a remis sa soirée à mercredi le 18, vu le grand deuil qui existe dans toute la Puissance du Canada, à l'égard du

16 novembre. Mais il faut espérer en récompense du patriotisme de ces jeunes Canadiens-français que la population de Québec leur en tiendra compte et que mercredi soir il y aura salle comble pour des récompenses de leur patriotisme dévouement à la cause qui nous intéressait tant hier.

UN PATRIOTE.

(Note de la rédaction — On nous informe de plus que la recette de la soirée sera transmise à la famille de l'infortuné Riel.)

MORT SUBITE

M. Joseph Lessard, brave cultivateur de St Victor de Triug, s'était rendu, ces jours derniers, chez son voisin afin de lui aider à lever le toit d'une grange. On travailla ardemment et joyeusement ; au moment de terminer l'ouvrage, M. Lessard se déclara malade, tomba à la renverse et expira avant que son voisin pût faire venir des secours.

M. Lessard laisse pour déplorer sa perte une épouse et 10 enfants.

JUGEMENT

Le jury dans l'affaire de Mme Howe contre la corporation pour dommages résultant d'une chute dans l'escalier du Petit Champlain, a accordé \$300 à la plaignante.

SINISTRES MARITIMES

Le Titani et le Brooklyn, grands steamers naufragés dans le golfe, sont totalement perdus.

Une barque partie de Québec pour Glasgow, la Red Cross, a fait naufrage sur les côtes de Terre-Neuve. L'équipage est sauf.

A PROPOS DE VARIOLE

On aurait tort de croire que le bureau municipal de santé ne fait pas son devoir. Le fait suivant prouve le contraire. Samedi, une fille d'un certain âge nommée Elisabeth Noël, qui est revenue de Montréal où elle était allée donner des soins à ses parents qui étaient atteints de petite vérole, s'en retournait à Ste Pétronille de l'île d'Orléans avec son bagage, lorsqu'elle a été arrêtée par le Dr Watters. Elle a fini par avouer et on l'a désinfectée ainsi que ses malles avant de la relâcher.

Tapis et Marchandises POUR AMEUBLEMENT

Pour le plus grand assortiment de Tapis, Tapisserie et Bruxelles avec Bordures et Tapis d'escalier pour appartement, allez chez GLOVER, FRY & Cie.

Pour les plus nouveaux dessins de Tapis allez chez GLOVER, FRY & Cie.

Pour les Tapis d'art et de haute qualité à bas prix pour appartement, allez chez GLOVER, FRY & Cie.

Pour les plus nouveaux Rideaux en Guipure, Canevassés et autres, dessins artistiques, allez chez GLOVER, FRY & Cie.

Nous invitons nos amis et le public en général à venir examiner les marchandises sus-mentionnées et juger par eux-mêmes.

GLOVER, FRY & Cie.

Pour les clients qui voudront bénéficier de l'escompte pour les achats au comptant de 5 pour cent (5 cents par piastre), ils s'apercevront que ces marchandises sont au plus bas prix de la ville.


GLOVER, FRY & Cie.

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE

CHEVRIER Dépôt général : PARIS 21, Faubourg Montmartre, 21
Le VIN à l'Extrait de Foie de Morue, préparé par M. CHEVRIER, Pharmacien de 1^{re} classe, à Paris, possède à la fois les principes actifs de l'huile de Foie de Morue et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. — Son effet, comme celui de l'huile de Foie de Morue, est souverain contre la Scrofule, le Rachitisme, l'Anémie, la Chlorose, la Bronchite et toutes les Maladies de poitrine.

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CREOSOTÉ

CHEVRIER Dépôt général : PARIS 21, Faubourg Montmartre, 21
La Créosote de Hétro arrête le travail destructeur de la Phtisie pulmonaire, car elle diminue l'expectoration, réveille l'appétit, fait tomber la fièvre, supprime les sueurs. Ses effets, combinés avec ceux de l'huile de Foie de Morue, font du Vin à l'Extrait de Foie de Morue créosoté de CHEVRIER le remède par excellence contre la PHTISIE déclarée ou menaçante.

MAISON MONTCALM

CAFÉ MONTCALM HOT L
36, RUEST-LOUIS, HAUTE-VILLE
Lunch à toute heure
Z. ROGER, Propriétaire
14 fév. 18

CERTIFICAT
du
PALAIS ARCHIEPISCOPAL DE QUEBEC
MM. GINGRAS, LANGLOIS & Cie,
Messieurs,
J'ai souffert de la Dyspepsie et de toutes les incommodités de cette maladie pendant près de 20 ans.
Après avoir essayé les prescriptions de deux médecins habiles et amis tout dévoués sans résultat sensible, l'un d'eux me conseilla de faire un usage constant de l'Effa Minérale St-Léon, d'en prendre près d'une chopine le matin, une heure avant déjeuner. Depuis près de 10 ans, j'ai été fidèle à cette prescription et maintenant ne laisse rien à désirer.
Votre tout dévoué
J. B. BOLDUC, Ptre,
Procureur du Palais archiepiscopal
Cette eau céleste est en vente pour la modique somme de vingt-cinq cents le gallon par les seuls agents de la Puissance ?
GINGRAS, LANGLOIS & Cie,
No 3, rue Port Dauphin
29 oct 28

L'ALMANACH
du
PURGATOIRE
ou
Annuaire de l'Œuvre des Ames du Purgatoire
Il est toujours très intéressant et on le lira avec beaucoup de plaisir et un grand profit. Nous le recommandons à tout le monde.
On le trouvera en dépôt :
A Montréal, chez L. A. St-Louis, 1537 Notre-Dame.
A Québec, à l'Hôtel-Dieu.
Aux Trois-Rivières, chez M. Ayotte, libraire.
A Ottawa, chez M. Eug. Tôtin, 78, rue O'aly.
A St-Jean d'Iberville, chez M. David Beauvais.
A St-François du Lac, chez M. P. M. Deslois.
A Fraserville, Riv. du Loup (en bas), chez Mlle M. M. Pouliot.
Cet almanach contient 80 pages et ne se vend que cinq cents.
31 oct 18

A vendre ou à louer
Bon Poste de Commerce
Une maison à trois étages, No 263, rue St-Valer, à St-Roch.
Bon poste de commerce reconnu, ayant été occupé durant plusieurs années d'abord par M. Kirouac, puis par M. Bouchard, et enfin par M. A. A. Cantin qui y tient encore actuellement un magasin d'épicerie et de ferronnerie.
La maison et l'aile contiennent quatorze chambres ; il y a un coffre de sûreté emmurillé en briques. La maison fait face sur les trois rues St-Valer, Nelson et Coulombe Spacieuses dépendances ; hangar à bois, remise, deux étables, autre hangar à trois étages, 60 pieds de longueur sur 40 pieds de largeur, le tout en briques.
De plus, faisant partie de la propriété, un terrain adjacent de 60 pieds de front sur 72 pieds de profondeur sur la rue Coulombe, avec deux hangars sus-élevés, l'un de 25 pieds sur 40, l'autre de 25 carrés.
Possession au 1er mai 1896.
Conditions très libérales.
S'adresser à
M. JULES BOUCHARÉ,
107, rue du Roi, St-Roch.
7 nov. 18

MÉDICAMENTS DOSIMÉTRIQUES BURGGRÄVE-CHANTEAUD
Granules préparés avec les Alcaloïdes et les Produits chimiques les plus purs, tels que : Aconitine, Strychnine, Hyosciamine, Digitaline, Morphine, Quassine, Sulfure de Calcium, etc.
SEDLITZ-CHANTEAUD
Purgatif Salin, Rafrachissant et Dépuratif
Le **SEDLITZ-CHANTEAUD** est incontestablement le produit le plus beau et le plus utile de la pharmacie moderne ; c'est un sel neutre purgatif d'une saveur très-douce et d'une efficacité certaine pour combattre la Constipation et entretenir la fraîcheur du sang. — Son emploi journalier est surtout utile aux Goutteux, aux Rhumatisants, aux personnes d'un tempérament sanguin, portées aux Congestions cérébrales, aux Vertiges, Migraines ou sujettes aux Hémorrhoides, Embarras gastriques, etc.
M. CH. CHANTEAUD, Pharmacien, Commandeur de l'Isabelle la Catholique, est le seul Préparateur des Véritables Médicaments dosimétriques.
Se méfier des Contrefaçons.
Dépôt Général : 54, rue des Francs-Bourgeois, PARIS
Dépositaires à Québec : D' Ed. MORIN & Cie, Pharmacien-Chimiste, 314, rue Saint-Jean.

Chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs de France et de l'Étranger
La VILLOUTINE
Poudre de Riz spéciale
PRÉPARÉE AU BISMUTH
Par M. FAY, Parfumeur
11, Rue de la Paix, 9 - PARIS

Sirop QUINA-LAROCHE Ferrugineux
Médaille d'OR, Paris
Ce Sirop remplace le Vin et les Elixirs dans le cas où leur usage présente quelques difficultés, soit à cause du jeune âge, soit par suite de l'état d'irritation du maade.
CONTRE
L'ANÉMIE, la CHLOROSE, PAUVRETÉ du SANG, SUITES de FIEVRES, MAUVAISES DIGESTIONS.
Dépositaires à Québec : D' Ed. MORIN & Cie, Pharmacien-Chimiste, 314, rue Saint-Jean

Librairie Théâtrale
14, RUE DE GRAMMONT, PARIS
Un Assortiment complet de MONOLOGUES en vogue, tels que :
Les Arts incohérents — Le Bal des Fleurs — Le Dillet de Venise — Bostour Philippine — Un Conseil à P. — Le Bonnet de coton — Brevets — Contes français — Un coup de tête — Un Bâton — La Diversité — L'Échelle de Corda — Le système Dix Minutes trop tard — Un Esclandre — Mes Futars — La Guigne — Hydrothérapie comparée — Miss Shocking — Méaventure d'un Amoureux — L'Œuflette — Un Monsieur qui dine en ville — Une exception — Une Héroïne jaolie — La Fée — Patte-en-l'Air — Le petit doigt de Maman — La Pendule — Oraison funèbre de Polichinelle — La Moustache — Porte-Verme — Le Potache — Quelques Fables de La Fontaine — Les Réformes — Des Renseignements ? — La Rente de Victor — Le Violon — Solo de Flûte — Ma tante Angélique — Le Traic d'un Gendre
Envoi franco contre 1 fr. en timbres-poste. ON TROUVE A LA MÊME LIBRAIRIE : Un CHOIX de PIÈCES pour Salons à 2 et 3 Personnages.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC } Cour de Circuit
District de Beauve }
No 421
Henry Honoré Havard, menuisier, ci-devant demeurant en la paroisse de St-François, distri de Beauve, et actuellement demeurant en la paroisse de St-Odilon de Cranbourne, dit district de Beauve. Demandeur
vs
Louis Chouinard, fils, de la paroisse de St-Ephrem de Triug, en le dit district, Défendeur
Le vingtième jour d'octobre mil quatre-vingt-cinq
Il est ordonné au dit défendeur de se présenter en cette cause d'ici avant cette cour dans les deux mois qui suivront la dernière publication de cet avis.
Z. VEZINA, Greffier de la dit Cour de Circuit
22 o

J. & W. REID
VENTE SANS RESERVE
TOUT SPECIALEMENT POUR LES DAMES
1500 Vrs de velours noir et de confers de différente largeur que nous offrons à 50 p. c. au-dessous du prix en gros.
Les dames et le public en général sont invités à venir nous faire une visite. Quant à la quantité, nous leur donnerons satisfaction.
Une visite est sollicitée.
J. & W. REID,
Nos 98 et 100, rue St-Paul, Québec.
A VENDRE
J. & W. REID
1 Engin à vapeur, 13 pes de cylindre, 13 pes de course, neuf; 25 forces de chevaux
1 Petit engin, neuf, de 6 forces de chevaux
1 Boue de 48 pes (Tulcum Leffel) à caniveau.
1 Roue de 35 pes (Leffel) également à caniveau.
1 Chaudière à vapeur, 12 pds de cylindre, 4 x 6 pes, 3 pds de tubes.
1 Engin à feu, complet.
—AUSI—
Pompes, Réservoirs, Roues de disques, Poulies de différentes sortes et grandeurs.
J. & W. REID,
Nos 98 et 100, rue St-Paul, Québec.
A VENDRE
TOUT LE MATÉRIEL D'UNE IMPRIMERIE
1 Presse à cylindre, double royal.
3 Presses Gordon.
1 Presse à adresser.
2 Couteaux.
87 Paires de casses.
5000 lbs de caractères assortis et plombes.
185 l'angs doubles et simples.
125 à 150 galées en bois de différente grandeurs.
9 Celles en zinc.
2 Quarts en cuivre.
16 Compstones.
1 Lot de vignettes.
1 Lot de divers articles comprenant tout ce qu'il faut pour une imprimerie.
1 Petit lot d'encre noire et de couleur.
J. & W. REID,
98 et 100, rue St-Paul.
10 nov 18

Les Mirages d'or

(Suite)

IX

TAYAUT ! TAYAUT !

— La parole sainte fut prêchée par des hommes ignorants, mon fils, ta femme ne croient pas en Dieu.

— Vous allez trop loin, mon père !

— Prends garde, Gildas ! Lorsque aveuglé par une tendresse soudaine tu demandas pour compagne Mlle du Frétay, nous te fimes des observations graves. Tu n'en es plus à comprendre que nous avions raison. Le passé est payé chèrement ; redoute l'avenir.

— Nous avons passé la saison des orages.

— Parce que tu es ruiné.

— Désormais, nous vivrons à Lézardeau.

— En es-tu certain ?

— Je vous le jure.

— Mais elle.....

— L'existence à Paris nous est devenue impossible.

— Si pourtant elle demandait à y retourner.

— J'y la refuserais.

— Qui sait ! répliqua le comte, elle connaît son empire sur toi.

Les événements ne paraissent point donner raison aux craintes du comte de Kermoël. Au contraire, Nadille durant une crise d'ennui essaya de se cramponner à l'amour maternel. Il lui prit comme une fantaisie. Elle ne quittait plus Carline et le bambin. Le petit ange semblait plus surpris que charmé de cette tendresse soumise.

Il pleurait dans ses bras et redemandait sa nourrice à grands cris. D'abord elle parut comprendre que ce petit être lui offrait un intérêt, mais peu après elle s'en définit. Carline fut éloignée sous prétexte qu'elle accablait l'enfant. Celui-ci s'emporta, sera les poings, car il était un Kermoël à vraie tête de Breton, et Nadille dut renoncer à l'apprivoiser comme à la dompter.

Elle accusa Tiphaine de lui dérober l'amour d'André, et les levains mauvais déposés dans son âme prirent des proportions alarmantes.

Elle mentait toujours à cheval, mais son regard épuisé, ramenait une bête à demi fourbue, puis elle s'engourdissait dans un repos apathique, paraissant dédaigner tout ce qui se passait autour d'elle.

Pour la première fois, elle comprit ses folies et maudit la ruine qu'elle avait causée.

Si elle possédait encore sa dot et le produit des terres de Gildas, elle serait à Paris dans cet appartement charmant dans sa chambre et son salon à Lézardeau gardait à peine les épaules. Elle avait tout jeté dans un gouffre, tout !

Et désormais elle se trouvait condamnée à végéter durant sa vie dans cette campagne qu'elle prenait en horreur.

Et cependant il dépendrait des Kermoël qu'elle fût heureuse pendant quelques mois. Qu'avaient-ils besoin de théâtres et pour Gildas et André, s'ils venaient à mourir, ne dirait-elle point de ces terres, de ces bois, comme elle avait fait des fermes et les forêts de son mari ? S'ils avaient un peu d'intelligence, ne comprendraient-ils point qu'elle ne pouvait vivre ainsi, et qu'elle avait besoin de rentrer à Paris, comme un exilé de respirer l'air natal ?

Un soir, elle en parla à Gildas, tout bas, la rougeur au front, les doigts agités d'un tremblement nerveux.

— Ne songe pas à cela, ma chérie, répondit Gildas.

— Je ne pense point à autre chose, répliqua-t-elle.

— A quoi bon te créer d'inutiles tourments ?

— Il dépend de toi de les faire cesser.

— Nadille, tu suis le contraire.

— Veux-tu m'objecter notre ruine ?

— Jamais je n'en parlerai le premier.

— Mais personne ne l'oublie donc, ici, pas même toi.

— Oh ! moi, je ne m'en souviens que pour te plaindre.

— Tu as raison, je me trouve malheureuse.

— A Lézardeau ?

— Eh ! sans doute, à Lézardeau ! ne dirait-on pas que c'est un coin du paradis terrestre ! Et que les fruits de l'arbre du bonheur vous tombent murs dans les deux mains..... Je n'aime pas les pierres celtiques comme l'abbé Bernard ; je ne compose pas des mémoires comme vous ; je ne suis pas mes amis de toutes les pauvresses du pays qui portent des chemises d'étoffe et ne se lavent jamais le visage ; je ne chante pas des sones comme Tiphaine ! Je suis de Paris, moi ! Il ne fallait pas m'y prendre, ou il fallait m'y garder.

— Chère enfant ! quelle injustice !

— Eh ! sans doute avec vous, toute révolte est une injustice ! Car je suis une révoltée, et je ne m'en cache pas. A force de vouloir me forcer à aimer ce pays, on me l'a fait prendre en horreur. J'ai besoin de changer d'air, Gildas.

— C'est impossible, ma chérie, impossible !

— Vous êtes sans argent, n'est-elle en haussant les épaules.

— Oui, Nadille, mais nous ne manquerons de rien.

— Comment donc ! mais votée mère pose la gracieuseté jusqu'à ne faire des présents, et à songer à ma toilette ! De quoi pourrais-je me plaindre, grand Dieu ! Je puis courir à travers vos landes et vos bois pendant des heures et des heures encore, et si je demande à qui appartient la terre que je parcours, les collines que je vois, et les sentiers dessinant leurs zigzags, il s'en trouve toujours un paysan pour me répondre d'un air bête enlevant son chapeau : " A monsieur le comte de Kermoël."

— Une contrefaçon du marquis de Carabas. N'ai-je point le dimanche ma place dans le banc seigneurial, et le droit d'entendre nazillier les enfants de chœur, et tonner le serpent de la paroisse. Quant aux distractions, les hobereaux d'alentours viennent visiter votre mère, et chanter les vertus de Mlle Tiphaine. Encore un ange de perfection, celle-là ! Moi, je suis restée la Parisienne pour tout le monde. On me toîère sans m'accepter. Mes toilettes excitent la jalousie des femmes, mes paradoxes paraissent gêner tout le monde. Un peu plus, les gens

du village feraient en me voyant le signe de la croix. Mais vraiment vous perdez le sens, Gildas. de croire que ma vie peut se passer à cette vie.....

— Je ne l'ai pas faite, Nadille !

— Naturellement. C'est moi qui me suis ruinée, je l'ai avoué, et surtout assez pleuré ! Est-ce une raison pour que je demeuure ici ? Suis-je condamnée à Lézardeau à perpétuité.

— Vous avez reconnu que l'existence ici serait plus digne qu'à Paris.

— Dans le premier moment, naturellement. J'avais la fièvre, j'étais folle. Et puis, faut-il vous le dire, je croyais que vous m'aimiez.....

— Oh ! Nadille ! s'écria Gildas avec une explosion de douleur.

— Je m'entends. Vous m'aimez à votre manière, et c'est à la mienne qu'il faut m'aimer.....

Il m'importe peu, je vous assure, que vous gardiez au fond de votre cœur une tendresse absolue, si vous ne la manifestez point suivant mes désirs et mes passions.

— Que faire, mon Dieu ! que faire.....

Nadille se rapprocha calmement de son mari.

— Je vais vous le dire. Quand on appartient à une famille aussi riche que la vôtre, et qu'on est fils unique, on trouve toujours à Paris de l'argent à des taux raisonnables. Gildas secoua la tête.

— Si nous étions seuls au monde, peut-être aurais-je la faiblesse de suivre ce conseil, mais j'ai un fils. Après la catastrophe dont nous souffrons tous, mon père ne m'adressa pas un reproche, il se contenta de me lire : " Jure-moi de ne jamais aliéner Lézardeau et de le transmettre intégralement à André." — Je fis le serment que demandait mon père. Nous avons assez sacrifié à l'aléa des affaires, nous devons avoir des revenus de la famille.

— Si votre père les dépensait, au moins, mais il les accumule, il thésaurise, il est avare !

— Vous oubliez ses pauvres, Nadille.

— Oh ! ici les mendiants font une lieue pour trouver un sou ! Je ne rétracte pas ce que j'ai dit, votre père amasse. Il vous oublie pour son petit-fils. Gildas, allez trouver votre père, dites-lui que vous avez envie de revoir Paris. J'ai eu tort de refuser la proposition d'habiter l'hôtel du Frétay, où j'ai eu tort.

— Soyez raisonnable, Nadille, ma chère Nadille ! Ne me demandez pas l'impossible. Attendez tout du temps qui change et améliore bien des choses. Mais, ma chérie, ne m'adressez plus de mots cruels..... Ne m'accusez pas de ne point vous aimer, quand pour vous je donnerais ma vie.....

— Vous ai-je reproché d'avoir dépensé ce que j'avais, non ! La leçon est rude, soumettez-vous. Essayez de vous faire à notre vie qui a ses grands et nobles côtés. Oubliez que vous êtes Parisienne pour vous souvenir seulement que vous êtes une femme de cœur.

Nos voisins sont bons, aimables, cordiaux ; ils deviendraient aisément vos amis s'ils ne devinaient la raillerie de votre esprit au sourire de vos lèvres. Notre église est pauvre, et la maîtrise n'est pas brillante ; mais l'abbé Bernard nous parle en apôtre. Prenez-vous à cette vie, ma bien-aimée, par affection pour votre mari, par amour pour votre enfant.

— Mon mari écoute son père de préférence à moi ! Et André se débat dans mes bras pour aller rejoindre la Carline. Laissez-moi aller à Paris, Gildas ?

— Qu'y ferez-vous ?

— J'annulerai mon père à me faire des concessions. Je ne demande point à habiter Paris toute l'année ; j'y souhaite faire une apparition.

— Nadille, répondit tristement Gildas, je n'autoriserais point ce voyage..... Vous savez seulement que je n'y mettrai pas brutalement obstacle.

— Cela me suffit, dit-elle.

Le lendemain, sous le prétexte qu'elle avait reçu de son père une lettre alarmante, elle quitta Lézardeau. Ni le comte de Kermoël ni Tiphaine ne crurent au prétexte pris par Nadille. Mais Gildas paraissait triste qu'ils feussent d'y ajouter toi pour ne point l'accabler.

X

LOUISE.

Le départ de Nadille pour Lézardeau et la façon dont elle avait reçu les offres de son père causèrent à celui-ci un chagrin mêlé d'irritation. L'éducation frivole qu'il avait donnée à sa fille ne l'empêchait pas de l'aimer.

Chaque gâterie, chaque faiblesse lui paraissait un droit nouveau acquis à son affection. Il s'imaginait que les meilleurs des pères sont ceux qui ne savent rien refuser à leurs enfants. Jamais, dans ses rapports avec Nadille, il n'avait mis cette tendresse grave, ces sentiments profonds qui les rendent doubles et sacrés. Entouré par le courant des affaires, disposant de peu d'heures durant la journée, il confia Nadille à une Anglaise laide et sentimentale qui lui fit traduire des romans, et lui montra sa vie sous un faux aspect. Miss Athson, fille d'un ministre pauvre n'ayant connu dans la maison paternelle que la gêne et les tristesses d'une famille divisée, voyagea d'un comté à un autre, jusqu'à ce qu'elle vint s'échouer à Paris.

Les diverses élèves auxquelles elle donna ses soins ne s'accoutumèrent point à ses réveries sans but : leurs mères se plainquirent de l'éducation qu'elle leur donnait, et de ses déprédations sur le " home " si prié en Angleterre. Elle chercha donc une place en France, et un hasard heureux procura par la réclame d'un journal, la conduisit chez M. du Frétay. Les références fournies par Mlle Athson ne laissaient rien à souhaiter ; sa laideur se transformait en garantie ; il lui remit Nadille entre les mains un abandon absolue.

Miss Athson put donc réaliser à son gré les plans d'éducation qu'elle avait conçus.

On lui confiait une élève jeune, intelligente et jolie ; elle se dit qu'elle en ferait une de ses créatures à part qui sont le type des héroïnes de romans.

On peut dire que l'éducation de M. S. Athson se transforma en un cours complet d'égoïsme. Nadille était belle, intelligente, dès qu'il s'agissait d'art, précocement raffiné pour ce qui avait rapport à son bien-être ; elle manquaient sans nul doute des qualités sérieuses du cœur, mais Miss Athson en concluait que Nadille en serait plus heureuse, et se jeta aux sentiments d'autrui sans s'y laisser prendre.

FOURRURES !

Nous désirons signaler à l'attention du public notre immense assortiment de

FOURRURES MANUFACTUREES

que nous offrons en vente à des prix qui défient toute compétition.

MANTILLES EN SEALSKIN pour dames,

CASQUES,

MANCHONS, etc.

REDINGOTES EN MOUTON DE PERSE ET ASTRACAN, pour hommes,

ROBES DE CARRIOLE EN MUSC, BUFFLE ET OURS NOIR ET G. IS, ETC., ETC., ETC

Le plus gros assortiment de PEAUX DE BUFFLE

du Dominion.

G. R. REFREW & CIE

35, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUEBEC

16 nov 2m

Bureau Local de Santé DE LA CITE DE QUEBEC

RESOLU :—Qu'à partir du 20 novembre 1835, les médecins-visiteurs exigeront de toutes personnes arrivant à la cité de Québec :

- 1o Qu'elles exhibent un certificat de vaccination.
2o Sinon, qu'elles se fassent vacciner (si elles doivent séjourner dans la cité plus de 14 jours) ou qu'elles subissent 3 ou 4 jours de quarantaine avant de pouvoir circuler dans la Cité.
4o Que les passagers des trains de chemin de fer et des bateaux des différentes lignes montrent leur billet de passage afin de savoir d'où ils viennent.
4o S'ils viennent d'un endroit reconnu comme infecté, les médecins exigeront un certificat du curé ou ministre, ou d'un médecin ou encore d'un juge de paix reconnu et attestant qu'ils n'ont point eu de relations avec des maisons infectées ou que, s'ils en ont eu, ils se sont soumis aux procédés de désinfection ordinaires.
6o A défaut de ce certificat, ces passagers auront à choisir entre retourner à l'endroit d'où ils sont partis ou subir une quarantaine de 3 ou 4 jours, et dans tous les cas de ce paragraphe il faudra les soumettre eux et leur bagage à une désinfection complète.
Toute personne qui, à l'arrivée des trains ou bateaux, ne voudra pas se conformer à ces règlements sanitaires, sera arrêtée et conduite par la police à la quarantaine, où elle séjournera pendant le temps fixé par les médecins de quarantaine.
Par ordre,
Dr ED. MORIN,
Officier de santé.
Dr ARTHUR DE BLOIS,
Asst-officier de santé.

12 nov 2m

Le départ de Nadille pour Lézardeau et la façon dont elle avait reçu les offres de son père causèrent à celui-ci un chagrin mêlé d'irritation. L'éducation frivole qu'il avait donnée à sa fille ne l'empêchait pas de l'aimer.

Chaque gâterie, chaque faiblesse lui paraissait un droit nouveau acquis à son affection. Il s'imaginait que les meilleurs des pères sont ceux qui ne savent rien refuser à leurs enfants. Jamais, dans ses rapports avec Nadille, il n'avait mis cette tendresse grave, ces sentiments profonds qui les rendent doubles et sacrés. Entouré par le courant des affaires, disposant de peu d'heures durant la journée, il confia Nadille à une Anglaise laide et sentimentale qui lui fit traduire des romans, et lui montra sa vie sous un faux aspect. Miss Athson, fille d'un ministre pauvre n'ayant connu dans la maison paternelle que la gêne et les tristesses d'une famille divisée, voyagea d'un comté à un autre, jusqu'à ce qu'elle vint s'échouer à Paris.

Les diverses élèves auxquelles elle donna ses soins ne s'accoutumèrent point à ses réveries sans but : leurs mères se plainquirent de l'éducation qu'elle leur donnait, et de ses déprédations sur le " home " si prié en Angleterre. Elle chercha donc une place en France, et un hasard heureux procura par la réclame d'un journal, la conduisit chez M. du Frétay. Les références fournies par Mlle Athson ne laissaient rien à souhaiter ; sa laideur se transformait en garantie ; il lui remit Nadille entre les mains un abandon absolue.

Miss Athson put donc réaliser à son gré les plans d'éducation qu'elle avait conçus.

On lui confiait une élève jeune, intelligente et jolie ; elle se dit qu'elle en ferait une de ses créatures à part qui sont le type des héroïnes de romans.

On peut dire que l'éducation de M. S. Athson se transforma en un cours complet d'égoïsme. Nadille était belle, intelligente, dès qu'il s'agissait d'art, précocement raffiné pour ce qui avait rapport à son bien-être ; elle manquaient sans nul doute des qualités sérieuses du cœur, mais Miss Athson en concluait que Nadille en serait plus heureuse, et se jeta aux sentiments d'autrui sans s'y laisser prendre.

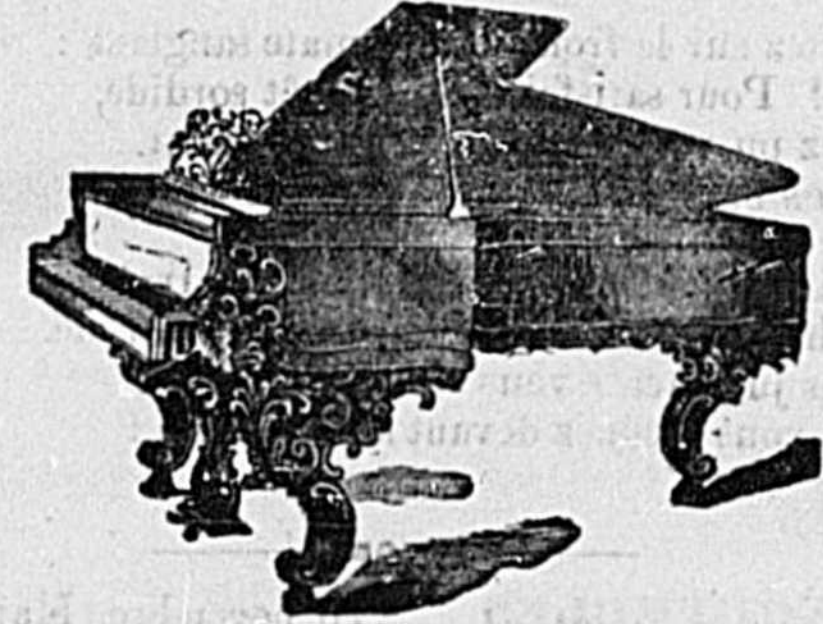
" L'ELECTEUR " JOURNAL QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE

ORGANE DES LIBERAUX du district de Québec

Table with 3 columns: L'ILE, LAISSERA, QUEBEC. Rows for 8 00 a m, 9 15 a m, 1 00 p m, 3 15 p m. Prices listed for annual, six months, and three months subscriptions.

Le prix de l'abonnement est strictement payé

LES CELEBRES PIANOS KNABE DE BALTIMORE



Reputation Universelle par l'EXCELLENCE DU SON, de la TOUCHE et de leur DURABILITE à toute épreuve. Je viens de recevoir un assortiment choisi de PIANOS A QUEUE, CARRES et DLOITS, et j'invite cordialement les musiciens et les acheteurs à venir les examiner.

L. E. N. PRATTE. SEUL AGENT POUR LA PROVINCE DE QUEBEC, 1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, 1676.

Diamants, Montres, Joailleries, Electro-Plaqués, ET ARTICLES DE FANTASIE ASSORTIMENT DE CHOIX. GRANDE VARIETE, PRIX MODERES.

Bronzes pour Ecritoires, Encriers, Porte-plumes, Chandeliers, Cadres de photographes, Plateaux et Brosses de table, Porte-gazettes, Cendriers et Tabagies. Glaces, Thermomètres, Cornets, Plateaux en chêne montés en bronze. Chènes, Zibènes et Bois d'Olive : Encriers, Coupe-papiers, Plateaux avec Brosses pour tables. Boîtes à mouchoirs et à gants en Peluche, Etoiles de toilette (poignes et brosses), boîtes à parfums, rouleaux de musique et ridicules. Miroirs à barbe, Pots de Fleurs, Coupes et soucoupes en porcelaine montées en peluche. Les meilleurs portefeuilles, Secrétaires, Sacoques pour dames Houssines, etc., en cuir anglais. Porte-cartes, étuis à cigares et cigarettes, Bourses, etc., en maroquin, cuir de Russie et sanglier. Jouets, Poupées et Jeux. Chez

G. SEIFERT " European Bazaar " 34, RUE LA FABRIQUE.